



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

| | |
|-------------|----|
| en exercice | 19 |
| présents | 12 |
| votants | 19 |

Le 11 janvier 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 janvier 2023

DELIBERATION

N° 12/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Geneviève IDDA, Marylène WALKOWIAK, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, André IPERT, Jérôme BOUERI.

OBJET :

Rapport d'activités 2021
de la CARF

ONT DONNÉ POUVOIR : Geneviève IDDA à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK à Paul REY, Marie-Lou ALLAVENA à Sébastien OLHARAN, Thierry GUIDO à Karine BOETTI, Herbert WOLFERS à Audrey ROSSI, André IPERT à Michel BRAUN, Jérôme BOUERI à Julia BONNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire de Breil-sur-Roya

Monsieur le Maire expose que la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a apporté des améliorations en ce qui concerne la transparence du fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ce renforcement trouve sa traduction dans les dispositions de l'article L. 5211-39 du nouveau Code des Collectivités Territoriales qui mettent en place l'obligation pour les EPCI comprenant au moins 3.500 habitants d'établir un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport comprend le bilan des activités 2021 relatif aux compétences obligatoires et optionnelles, ainsi que la situation financière de ce même exercice.

Le conseil communautaire a pris acte de ce rapport lors de sa réunion du 15 décembre 2022.

AR Prefecture

006-210600235-20230111-2023_20-DE
Reçu le 16/01/2023

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2021 de la CARF.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN

The seal is circular with the text "MAIRIE de BREIL-sur-ROYA" around the top and "06540" at the bottom. It features a central emblem with a figure and a star.

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN

The seal is circular with the text "MAIRIE de BREIL-sur-ROYA" around the top and "06540" at the bottom. It features a central emblem with a figure and a star.